Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213301674-20221205-221205-01-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2022

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE DE FLOIRAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Objet

Budget 2022 – Décision Modificative N°1

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE EST DE :

33

Séance du 5 décembre 2022

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 29 novembre 2022 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT, Jean-Claude GALAN, Andrée COLLIN, Pascal CAVALIERE, Martine CHEVAUCHERIE, Hélène BARBOT, Jean-Michel MEYRE, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Hervé DROILLARD, Nadine GRENOUILLEAU, Nicole BONNAL, Christophe BAGILET, Céline PROUHET, Vincent BUNEL, Olivier SAILHAN, Josette DURLIN, Ahmed ASFOR, Justine ADENIS, Monique FRENEL, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX, Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Nathalie LACUEY à Hervé DROILLARD - Didier IGLESIAS à Jean-Claude GALAN
SABI Fatima à Alexandre BOURIGAULT - Nathalie BIJOUX à Vincent BUNEL
Muriel SOLA à Hélène BARBOT - Kamel MEHERZI à Nadine GRENOUILLEAU
Cédric JUIF à Andrée COLLIN - Nicolas CALT à Jonathan SINSOU
Catherine ARNOLD à Séverine CASTAGNET

M. Olivier SAILHAN a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'après le vote du budget primitif 2022, il est nécessaire d'ajuster certains crédits en cours d'exécution budgétaire et notamment :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213301674-20221205-221205-01-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2022

-En section d'investissement :

- D'ajuster les APCP sur les crédits de paiement 2022
- De prévoir les crédits nécessaires à l'apurement du compte 1068 suite à la migration vers la nomenclature M57
- D'ajuster le montant de l'emprunt à réaliser en 2022
- D'ajuster les subventions d'équipement suite à l'ajustement des APCP

-***En section de fonctionnement*** :

- D'ajuster les crédits nécessaires pour traiter les admissions en non-valeur et les créances éteintes présentées par le trésorier
- D'ajuster les crédits nécessaires pour les consommations de fluides (chauffage, électricité) dans le contexte de l'augmentation des tarifs
- D'ajuster les crédits nécessaires pour les prestations de services à verser au SIREC
- D'ajuster le montant de la fiscalité – compensations

Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie Participative, Agenda 21 réunie en date du 16 novembre 2022 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

ADOPTE la décision modificative n°1 selon le détail suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213301674-20221205-221205-01-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/12/2022

DEPENSES			RECETTES		
Chap/Art	Libellés	Montant	Chap/Art	Libellés	Montant
SECTION D'INVESTISSEMENT					
APCP 1801 - Chemin des écoliers			***16- Empruts et dettes assimilées***		
2128	Autres Agencements	- 58 844,00 €	1641	Emprunts en Euros	- 525 108,52 €
APCP 1509 - Ecole Blum			***13- Subventions d'investissements***		
21312	Bâtiments scolaires	- 20 153,09 €	13251	Subventions d'investissements GFP de rattachement	- 407 013,62 €
APCP 1802 - Plan gestion Parc des coteaux					
2031	Frais d'étude	- 17 473,48 €			
2128	Autres Agencements	- 1 548,31 €			
APCP 1803 - Sybirol Fil vert 2					
2031	Frais d'étude	- 7 200,00 €			
2128	Autres Agencements	- 57 250,02 €			
APCP 1603 - Dravemont					
2128	Autres Agencements	- 161 932,44 €			
APCP 2101 - Joliot Curie					
2031	Frais d'étude	- 6 500,00 €			
2128	Autres Agencements	- 9 000,00 €			
APCP 1601 - Castel					
2313	Constructions	- 150 000,00 €			
APCP 2201 - Aménagement du Canon					
2031	Frais d'étude	- 350 000,00 €			
2128	Autres Agencements	- 6 200,00 €			
APCP 2203 - Schéma d'accueil de la Burthe					
2031	Frais d'étude	- 20 000,00 €			
2128	Autres Agencements	- 17 000,00 €			
APCP 2202 - Accessibilité AD'AP					
21318	Autres bâtiments publics	- 120 000,00 €			
106 - Réserves					
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	70 979,20 €			
	TOTAL	**- 932 122,14 €**		**TOTAL**	**- 932 122,14 €**
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
011 - Charges à caractères générales			***74 - Dotations et participations***		
6042	Achat de prestations de services	95 000,00 €	74835	Compensation au titre des exonérations	425 445,00 €
60612	Energie Electricité	100 000,00 €			
60621	Fourniture de combustibles	190 000,00 €			
65 - Autres charges de gestion courante					
6541	Créances admises en non valeur	11 427,00 €			
6542	Créances éteintes	29 018,00 €			
	TOTAL	**425 445,00 €**		**TOTAL**	**425 445,00 €**

Nombre de votants : 33
Suffrages exprimés : 28
Pour **: 28**
Contre :
Abstention : 5 (Mmes ARNOLD, CASTAGNET, MM. CALT, SINSOU, LEDOUX)

POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 6 décembre 2022

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU

MAIRIE DE FLOIRAC Gironde